

Bière brune, bière blonde, bière blanche, bière fumée, triple, ambrée, épicée, bière noire, bière d'abbaye...on ne compte plus ce type de boisson issu des microbrasseries ou servi à l'occasion des salons brassicoles en vogue depuis plusieurs années et dont la multiplication répond au besoin de retrouver d'autres saveurs plus originales que le goût « aseptisé » des bières courantes brassées par des sociétés internationales.

Sait-on que Rougegoutte a abrité une brasserie, peu de temps certes, mais sans doute la seule du nord-territoire, dont l'histoire mérite pourtant d'être contée !

Qui était la famille Ménétré ? Quels liens avec la bière ?

François Ménétré¹ (né à Danjoutin le 24 mars 1801), domicilié à Rougegoutte épouse à Sermamagny le 27 novembre 1827, Jeanne Marie Jardot (née dans cette commune le 29 novembre 1811) . Le couple donne naissance à neuf enfants entre le 31 août 1828 et le 9 septembre 1845. Six garçons dont François futur prêtre né en 1839, et trois filles constituent la fratrie.

Un de leurs fils, Georges, cultivateur, adresse le 8 avril 1863 un courrier sous couvert du maire Besançon à M. le préfet du Haut-Rhin². « *Humblement* », il lui demande l'autorisation d'ouvrir « *un débit de bière en détail dans sa brasserie* » ...Sans surprise, le sous-préfet renvoie la missive le 27 avril suivant, ne pouvant répondre favorablement à la demande, au motif que la brasserie n'a pas été autorisée en vertu de la réglementation des établissements « classés dangereux et insalubres » de laquelle elle relève. Le 9 mai, Georges Ménétré reprend sa plume pour solliciter l'autorisation manquante en ces termes : « *... vient très humblement et vous supplier de daigner d'avoir la bonté de lui accorder l'autorisation d'établir une brasserie dans ladite commune* ».

Le sous-préfet de Belfort transmet la très respectueuse demande au maire Besançon annotée de ses consignes : procéder à une enquête publique réglementaire « commodo et incommodo » de dix jours.

Celle-ci est close le 28 mai 1863 sans que personne ne se soit manifesté en mairie... « *le silence des absents compte comme un vote affirmatif* » écrit même le maire dans son procès-verbal.



Son frère Julien né en 1831, le rejoint quelques temps plus tard pour exercer avec lui la profession de brasseur dans une annexe de leur exploitation agricole. Leur sœur Emélie (ou Amélie selon les sources) née en 1833 les aurait-elle influencé dans leur choix ? Elle a en effet épousé en 1865 Louis Lenz, un maître brasseur bavarois qu'elle suivra à Munich sans doute après 1866.

Il semble bien que leur activité ait atteint son développement maximum aux alentours des années 1865, le dénombrement de la population de Rougegoutte en 1866 faisant état chez les Ménétré de quatre brasseurs, les trois frères Georges, Julien ainsi que Xavier né en 1844 et un ouvrier.

Mais l'aventure artisanale tourne vite court : mauvaise gestion ? activité en avance sur son temps ?

Toujours est-il que les deux brasseurs célibataires Georges et Julien doivent se résoudre à vendre de gré à gré³ à Joseph Clerc, natif de Danjoutin et domicilié à Petitmagny , qui a épousé à Rougegoutte leur sœur Marie-Elisabeth le 8 avril 1861, l'ensemble immobilier formé d'une

¹ La clé de portail gravée aux initiales FMT de François Ménétré et de la date de sa pose.

² Belfort, sous-préfecture, est un arrondissement du Haut-Rhin, préfecture Colmar.

³ Annonce parue dans le Journal de Belfort et du Haut-Rhin le 14 novembre 1868

habitation couverte en « *tuiles et distribuées en logements, grange et écurie et d'un autre bâtiment attenant servant de brasserie, y compris tous les outils, ustensiles, cuves, tonneaux, foudres, chaudières, pompes, bacs, tonnelets...et autres objets mobiliers placés dans ladite brasserie et servant à son roulement, avec jardin-verger joignant, aisances et dépendances, le tout d'une contenance de 24 ares environ* » (Vente réalisée moyennant la somme de 5000 francs, objet de l'acte passé le 1^{er} décembre 1868 en l'étude de Me Lardier).

Etude de M^e LARDIER, notaire
à Giromagny.
A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
Une Brasserie récemment construite, avec tout son matériel entièrement neuf et en parfait état, située à Rougegoutte, canton de Giromagny (Haut-Rhin).
Il sera accordé toutes facilités pour le paiement du prix.
S'adresser pour traiter, dans les dix jours de la présente insertion, au dit M^e Lardier. 2-2

Auparavant, le 18 novembre, le même notaire à la requête des deux brasseurs, a engagé la vente à l'encan des animaux (génisse, petit bœuf, poulets), fournitures diverses (paille, foin, regain, seigle, carottes, pommes de terre), matériel (voiture) et petits ustensiles (jattes, meule, chaudière) le tout pour 876.65 frs.

Etude de M^e LARDIER, notaire
à Giromagny.
A VENDRE
PAR ADJUDICATION, EN DÉTAIL
Par le ministère de M^e Lardier, notaire à Giromagny.
A Rougegoutte, en la brasserie appartenant autrefois à MM. Julien et Georges Ménétré, et actuellement à M. Joseph Clerc.
Le jeudi dix décembre mil huit cent soixante-huit, à huit heures du matin.
Tout le mobilier et tout le matériel de ladite brasserie, consistant en :
Quatre cents tonnelets de 20 à 30 litres.
Quatorze fûts de 5 à 6 hectolitres chacun.
Trois fûts de 13 hectolitres chacun.
Quatre cuves, deux de 20 hectolitres et deux de 30 hectolitres.
Une pompe, six cuvettes, deux bacs en chêne.

Cet inventaire dispersé au gré des enchères donne un aperçu de l'importance du train de culture de la famille Ménétré comme le souligne également la vente par les brasseurs d'un patrimoine foncier conséquent hérité des parents François Ménétré / Jeanne-Marie Jardot et grands-parents Gaspard Ménétré / Marie-Catherine Jeanrichard.

Toujours au chapitre de la « liquidation », la lecture de l'annonce (ci-contre) parue le 5 décembre 1868 dans le même journal, laisse songeur voire dubitatif, au regard de la capacité totale moyenne des divers contenants de la brasserie proposés à la vente : environ 31 000 litres soit 310 hectolitres !...

Nos brasseurs n'auraient-ils pas vu trop grand ?

Où était installée cette brasserie ?

Attenante à la maison d'habitation Clerc / Ménétré (plus récemment Gustave Clerc, au 38 rue des écoles, actuellement inoccupée, jouxtant la propriété Liebelin), l'annexe abritant cette brasserie éphémère a été démolie, mais a sans doute hébergé après 1870 une boulangerie (première mention au recensement de 1876 d'un ouvrier-boulangier, Théophile Iltis, employé de Joseph Clerc) s'accompagnant ensuite d'une épicerie (dernière mention d'une épicière au recensement de 1926, Joséphine Clerc).

En 1901, Joseph Clerc fils, lui-même boulangier, décide de quitter l'affaire de son père, pour créer son propre commerce dans le centre du village, au pied des escaliers de l'église, et toujours exploité par la même famille.

Visible de la route, une fontaine appuyée contre le mur séparant les propriétés Ménétré-Clerc et Liebelin, au débit constant quelle que soit la saison, expliquait sans doute la présence à cet endroit de la brasserie qui trouvait là une matière première indispensable et sans doute de qualité pour la fabrication, hélas sans lendemain, de sa bière.

De même, cette arrivée d'eau commune à ces deux maisons n'est sans doute pas étrangère à l'installation en 1891 par Anatole Liebelin, âgé de 25 ans et fils de marchand de vins, d'une « *distillerie liquoriste* » fonctionnant à la vapeur. Cette activité ne semble pas avoir perduré au-delà de 1900 avec vraisemblablement un pic de production en 1896, le dénombrement de la population de ladite année recense en effet à cette adresse le patron distillateur et deux ouvriers.

Sources : AD 90 :

Presse : Journal de Belfort et du Haut-Rhin
Dénombrement de la population 6M213
Établissements classés 5M288
Archives notariales 8U75, 2E9/71-75-76

Archives communales de Rougegoutte :
Etat civil
2C4

UN GRAND MERCI A MAURICE HELLE